Commune de SAINT SULPICE LES FEUILLES

Conseil Municipal

Séance du 3 Octobre 2022.

<u>Présents</u>: JOUANNY Alain; DELPEUCH Dominique; GRIFFON Bernard; BELLARBRE Marlène;

GAGNEUX Jérôme; LABARRE Nathalie; LE GALL Jacky; PEYRAT Marie-Christine;

PINARDON Monique; TROMPEAU Séverine.

Absente: WERKOFF Julia

Absents excusés: DRU Marie-Louise; MAILLASSON Amédée; BOUYAT Quentin; QUERAUD Michel.

Pouvoirs de :

Mme Marie-Louise DRU pour M. JOUANNY Alain M. MAILLASSON Amédée pour M. GRIFFON Bernard M. BOUYAT Quentin pour Mme DELPEUCH Dominique M. QUERAUD Michel pour Mme PEYRAT Marie-Christine

Liste des délibérations

Délibération	2022/039	portant demandes de subventions auprès du Conseil Départemental
Délibération	2022/040	portant demande de subvention pour l'édition du Petit Prince en bas-marchois
Délibération	2022/041	portant requalification du raccordement exclusif en énergie électrique de M. MAZERAS en équipement public
Délibération	2022/042	portant demande de recours gracieux contre l'arrêté préfectoral n° 094 du 20 septembre 2022 autorisant la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL "parc éolien de SAINT-SULPICE" pour un parc éolien composé de 6 éoliennes et 2 postes de livraison sur la commune de St-Sulpice-les-Feuilles
Délibération	2022/043	portant sur la procédure d'incorporation de parcelles présumées sans maître sur le territoire de la Commune de SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES
Délibération	2022/044	portant sur le transfert des biens de sections à la Commune
Délibération	2022/045	portant création du grade d'adjoint administratif territorial de 1ère classe
Délibération	2022/046	portant remboursement des frais engagés par Mme TROMPEAU pour la visite du Sénat.
Délibération	2022/047	portant remboursement d'une facture réglée par M. JOUANNY
Délibération	2022/048	autorisant le paiement de la facture de M. HOLLARD du 5 Septembre 2022.
Délibération	2022/049	relative à la création de la Base Adresses Locales de la Commune et demandes de subventions
Délibération	2022/050	portant décision modificative n° 2 au Budget Communal

Le Secrétaire de séance,

J.LEGALL#